

Le 22 juillet 2020

## Prise de contact des organisations syndicales représentatives avec Le Ministre, Julien Denormandie

Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs,

Merci de nous accorder cette audience collective qui nous permettra de vous présenter ou alerter sur des sujets d'actualité ciblés.

Ce sera synthétique et à deux voix, ma collègue du SEA-UNSA s'exprimera ensuite sur l'Enseignement Agricole.

Tout d'abord, l'UNSA rappelle son attachement au dialogue social, celui où des solutions sont concrètement trouvées aux problèmes que nous soulevons. À ce titre, nous demandons le même niveau d'information pour toutes les organisations syndicales.

Sans entrer dans le détail, nous attirons votre attention sur les points suivants :

L'application RenoirRH semble poser beaucoup de difficultés, et nombre de collègues qui ont eu des problèmes divers depuis quelques mois ont encore leurs situations non régularisées. Nous sommes à la veille de la bascule RIFSEEP pour les TSMA et les IAE et de nombreuses zones d'ombres subsistent encore. Conscients des impacts de la Covid-19, il reste néanmoins nécessaire de communiquer sur ce point.

Nous attendons ainsi beaucoup du RETEX sur la crise sanitaire, qui doit être un exercice utile et dont les conclusions devront être présentées et discutées. Nous rappelons qu'il doit concerner également les agents en DDI.

Les nouvelles règles de mobilité, au travers des LDG et de la première application, montrent que le système mis en place doit être amélioré. Nous avons toujours eu un apport positif dans le travail que nous avons jusqu'alors avec vos services. Nous souhaitons à nouveau être contributifs avec ces derniers.

Les LDG avancements se mettront en place au second semestre de cette année. Forts de l'expérience des LDG mobilités nous devons d'ores et déjà engager des échanges constructifs en vue de cette échéance. L'égalité professionnelle femme/homme est pour l'UNSA une priorité et devra donc être respectée lors de ces LDG.

Concernant l'ONF, nous nous inquiétons de l'évolution de cet établissement, et il est urgent qu'une transparence soit donnée sur celle-ci.

Concernant les différents rapports et études qui ont été menés par le passé (mission santé, sécurité des aliments, INFOMA, Abattoirs...) seront-ils abandonnés ou feront-ils l'objet de publications prochainement ?

La situation des abattoirs est toujours compliquée et ceux-ci font l'objet de critiques incessantes de la part de certaines associations de protection animale. Nous demandons le soutien de notre ministère envers les agents des services vétérinaires d'inspection dès lors que ceux-ci ne sont pas mis en cause. Nous rappelons également notre attachement à une formation spécialisée pour les agents en poste en abattoirs.

L'application de la nouvelle PAC va engager de nouvelles procédures au sein de nos services d'économie agricole déjà mis en tension depuis plusieurs années. Le transfert de certaines missions au conseil régional est-il toujours d'actualité ? Les échéances approchent et nos collègues sont inquiets, ils ont besoin d'avoir des informations claires et un calendrier défini.

La loi de transformation de la fonction publique prévoit un changement dans le dispositif de référencement des mutuelles au niveau ministériel. Monsieur le Ministre quelle est votre position pour notre ministère ?

Un Ministère de la Mer vient d'être créé lors du remaniement ministériel. Qu'advient-il de la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture de notre ministère ?

### **Déclaration Liminaire SEA-UNSA rencontre Ministre du 22 Juillet 2020**

Monsieur le Ministre,

Les sujets concernant l'enseignement et au cœur des préoccupations du SEA-UNSA, sont des sujets pour lesquels nous sommes prêts à étudier avec l'administration des solutions. Si solutions nous voulons construire, c'est parce que ces problématiques détermineront à court, moyen et long termes, l'avenir de l'enseignement agricole.

Le logiciel de ressources humaines RenoiRH est une problématique importante, logiciel mal adapté aux spécificités de notre ministère, pour lequel sont davantage relevées de coquilles que d'améliorations significatives dans la gestion des dossiers des agents. Les personnels des bureaux de gestion, malgré toute leur implication consciencieuse perdent du temps et de l'énergie à corriger les anomalies logicielles dans les transferts d'applications. Nous parlons bien de données importantes dans la gestion des carrières de vos agents.

Trouvons des solutions.

Les mobilités qui s'opéraient cette année sans les CAP ont été entachées d'erreurs, de retard et même d'oublis. Force est de constater que la somme colossale de travail demandée par ces mobilités n'a malgré tout pas pu être amortie par les services de l'administration centrale, entraînant de nombreux recours d'agents, d'incompréhension et de panique.

Peut-être est-il temps de chercher des pistes d'amélioration du système, réduisons le nombre d'interlocuteurs sur les mobilités concernant l'enseignement, facilitons le travail de tous. Madame la DGER nous a stipulé que la mobilité était du ressort du SRH. Nous appelons de nos vœux qu'en effet, le SRH soit seul en charge des mobilités, réduisant ainsi le nombre d'interlocuteurs, fluidifiant l'information et garantissant un dialogue social à la hauteur des ambitions de notre Ministère.

Monsieur le Ministre, la récente crise sanitaire que nous venons de traverser a mis en avant l'importance incontournable de vos propres personnels des métiers du numérique dans les EPL (TFR IBA, enseignants TIM et DRTIC). Ce sont ces mêmes personnels qui ont œuvré pour permettre d'une part une continuité pédagogique efficace et rapide en accompagnant leurs collègues enseignants, et d'autre part une continuité de service des établissements de manière sécurisée en mettant en place des VPN permettant à toute la communauté éducative de travailler et de télétravailler. Ainsi tous les services ont pu continuer à exercer leurs missions dans

les meilleures conditions possibles. Vous avez en effet, en préambule de nos interventions, précisé que 94 % des effectifs ont pu bénéficier de la continuité pédagogique. Ce ne sont pas les conseils régionaux qui sont intervenus pour permettre cela.

Nous demandons une prise de conscience de la part des services du Ministère sur le rôle incontournable de vos personnels des métiers du numérique dans les établissements d'enseignement, et qu'un travail soit engagé en profondeur sur leur légitimité et leurs missions, en s'appuyant sur le travail déjà fait, publié dans un rapport de l'OMM.

Nous sommes prêts à accompagner l'administration dans les réflexions qui seront engagées.

Sur un autre plan, cette crise a en outre mis en lumière l'importance d'intégrer dans les paramètres de mobilité un pan sanitaire important, permettant aux ultra-marins, Domiens et iliens d'être favorisés sur leur territoire, de limiter les mouvements de population qui peuvent l'être, et de rationaliser les déplacements entre ces territoires et la métropole.

La crise COVID a mis en lumière l'impérieuse nécessité de stopper les baisses de DGH et de stopper les baisses de schéma d'emplois. Elle souligne la nécessité de soutenir les agents de l'enseignement agricole, ceux qui y travaillent et ceux qui y entrent.

Nos sortants concours qui songent à démissionner, nos stagiaires qui démissionnent, perdus dans les méandres d'une mobilité qui a raison de leur engagement au sein du Ministère, nos concours qui ne font pas le plein, et ceux pour lesquels des agents attendent en liste complémentaire. Les responsables de programme doivent être vigilants à faire remonter les agents de la liste complémentaire en liste principale pour ne pas les perdre eux non plus.

Nos directeurs d'établissements qui attendent leur reclassement depuis Novembre 2019, et un régime indemnitaire qui n'arrive pas, un nouveau statut d'emploi qui fera perdre à ces agents sous statut d'emploi leur NBI dès lors qu'ils seront hors EPL, comme le leur permet l'arrêté liste. Est-ce à dire que les agents sous statut d'emploi, hors arrêté liste, de la DGER, d'Agrosup-Dijon, en SRFD, verront leur rémunération fondre, car ils auront pris de nouvelles fonctions ?

La bascule RIFSEEP des IAE n'est toujours pas effective. Il faut donner de la considération aux agents, par un dialogue social renforcé, plus ouvert, franc et constructif. La rentrée qui se prépare va être difficile. Les agents contractuels qui seront recrutés après la mi-juillet ne seront pas payés en septembre, et le fait de n'avoir pas fait de deuxième mouvement contractuel va considérablement augmenter le nombre d'agents dans ce cas.

Le dialogue social est la pierre angulaire de l'édifice. Les décisions unilatérales prises pour modifier le calendrier des mobilités, ou mettre en place des mouvements au fil de l'eau dans l'urgence, font vaciller cet édifice.

**Ensemble, trouvons des solutions !**

**Merci de votre attention**